



## L'INFO L.C.V.L.H.B N°1063

Retrouvez toutes les rubriques du bulletin sur l'espace partagé LCHB.

4 JANVIER 2018

Les Membres du Conseil d'Administration et le Personnel de la Ligue du Centre de Handball vous souhaitent, ainsi qu'à vos proches, UNE BONNE ANNEE 2018

### 1. INFO L.C.V.L.H.B.

#### ✚ CONCOURS D'ENTREE AU POLE ESPOIRS FEMININ - LIGUE DU CENTRE VAL DE LOIRE DE HANDBALL

Vous êtes nées en 2003, 2004 ou 2005 et souhaitez intégrer le Pôle Espoirs féminin de la Ligue Centre-Val de Loire de Handball pour la saison prochaine ?

1. Vous téléchargez le dossier de candidature pour le concours du Pôle Espoirs pour la saison 2018/2019 sur le lien suivant : <http://centre-handball.com/page-inscriptions-au-concours-d'entr%C3%A9e-du-p%C3%B4le-espoirs-1352.html>

2. Vous renvoyez le coupon-réponse **avant le 18 Février 2018** à l'adresse : Secrétariat ETR - 93 rue André Dessaux - 45400 Fleury les Aubrais ;

Vous recevrez une convocation pour le concours d'entrée au Pôle Espoirs féminin qui se déroulera le **Mercredi 18 Avril 2018** (Gymnase Barthélémy, Rue Jeanne Jugan, 45000 Orléans).

### 2. COMMISSION ORGANISATION DES COMPETITIONS

#### ✚ CHALLENGE REGIONAL MOINS DE 12 ANS MASCULINS (06/07/08)

REGLEMENT PARTICULIER

**ART. 1 : CONCERNEES** : 24 équipes

E. VIERZON - BOURGES HB 18 - VAL D'AUBOIS - DREUX AC - MAINVILLIERS-CHARTRES HB - AST CHATEAUNEUF - HBC TOURY - ES NOGENT LE ROI - UP ILLIERS - AC ISSOUDUN - US JOUE LES TOURS - BLERE VAL DE CHER - CHAMBRAY THB - ESVI VEIGNE - ST AVERTIN S - ST CYR TAHB - CSM SULLY - US ORLEANS - HBC GIEN LOIRET - USM SARAN - US LA FERTE - HBC CHATEAU-RENARD - J3 AMILLY - ESCALE ORLEANS

**ART. 2 : DROIT D'ENGAGEMENT** : 60 Euros

**ART. 3 : DATES RETENUES** : Les 20/21 Janvier, 17/18 Février, 17/18 Mars, 14/15 Avril et Finale le 2/3 Juin 2018.

**ART. 4 : FORMULE DE L'EPREUVE** :

**A/** 3 poules de 8 + exempt sur 4 dates puis finale entre les premiers de chaque poule (A, B et C).

**Poule A** : US Joué les Tours - UP Illiers - US Orléans - ESVI Veigné - Escale Orléans - USM Saran - ES Nogent le Roi - Dreux AC - Exempt

**Poule B** : HBC Gien Loiret - US La Ferté - St Avertin S - HBC Château-Renard - St Cyr TAHB - E. Vierzon - Mainvilliers-Chartres HB - AST Châteauneuf - Exempt

**Poule C** : AC Issoudun - Bléré Val de Cher - Bourges HB 18 - Val d'Aubois - CSM Sully - Chambray THB - HBC Toury - J3 Amilly - Exempt

► 2 tournois de 3 et un match sec à chaque date.

Classement au goal-average particulier

► Finale lieu à déterminer : Tournoi à 3 avec les premiers de chaque poule (A,B et C)

**B/** Aménagements des règles de jeu : (voir document en pièce jointe)

**C/** Horaires : Les rencontres se dérouleront :

- Le samedi : départ du domicile 13 H 30 (base de calcul 70 Km/H + 30 mn de préparation pour le 1<sup>er</sup> match), début du tournoi avant 17 H.

OU  
- Le dimanche : départ du domicile en aucun cas antérieur à 8 H (base de calcul 70 km/H + 30 mn de préparation pour le 1<sup>er</sup> match), début du tournoi avant 15 H. **En cas de non respect des horaires et sans contestations des clubs visiteurs, la COC validera les conclusions.**

**D/** Déroulement des tournois : 1<sup>er</sup> match : le recevant contre le plus proche,  
2<sup>ème</sup> match : le plus proche contre le plus éloigné,  
3<sup>ème</sup> match : le recevant contre le plus éloigné

**ART. 5 : CONCLUSIONS DE RENCONTRE**

Le club recevant est tenu de saisir dès RECEPTION DU CALENDRIER ses conclusions dans GEST'HAND. et ce au minimum 30 jours avant chaque rencontre.

**ART. 6 : ARBITRAGE :**

Par les arbitres du club recevant sous la responsabilité d'un Tuteur JA.  
 JA titulaire d'une carte en cours de validité.  
 Arbitres espoirs ayant été détectés et formés au moins au plan départemental.  
 Finale sur désignation C.R.D.A. ou C.D.D.A.

**ART. 7 : REGLES PARTICULIERES :**

- engagement par le gardien du point des 4 m, au coup de sifflet (interdiction de dépasser la ligne médiane, sinon à refaire). Les joueurs adverses doivent être en dehors des 9 m.
- exclusion temporaire : 1 min

\*\*\*\*\*

**CALENDRIERS**

(les calendriers sont accessibles sur Gest'Hand, vous pouvez dès maintenant saisir vos conclusions de rencontre)

**POULE A**

- 1/ US JOUE LES TOURS
- 2/ UP ILLIERS
- 3/ US ORLEANS
- 4/ ESVI VEIGNE
- 5/ ESCALE ORLEANS
- 6/ USM SARAN
- 7/ ES NOGENT LE ROI
- 8/ DREUX AC
- 9/ EXEMPT

**POULE B**

- 1/ HBC GIEN LOIRET
- 2/ US LA FERTE
- 3/ ST AVERTIN S
- 4/ HBC CHATEAU-RENARD
- 5/ ST CYR TAHB
- 6/ E. VIERZON
- 7/ MAINVILLIERS-CHARTRES HB
- 8/ AST CHATEAUNEUF
- 9/ EXEMPT

<b>LE PREMIER NOMME RECOIT</b>	
<b>DATES</b>	<b>POULE A</b>
<b>20/21 Janvier 2018</b> 1 <sup>ère</sup> Journée	<b>US JOUE LES TOURS</b> – UP ILLIERS – US ORLEANS
	<b>ESVI VEIGNE</b> – USM SARAN - ESCALE ORLEANS
	<b>ES NOGENT LE ROI</b> – DREUX AC – EXEMPT
<b>17/18 Février 2018</b> 2 <sup>ème</sup> journée	<b>USM SARAN</b> – ES NOGENT LE ROI - US JOUE LES TOURS
	<b>UP ILLIERS</b> – DREUX AC - ESVI VEIGNE
	<b>ESCALE ORLEANS</b> – US ORLEANS – EXEMPT
<b>17/18 Mars 2018</b> 3 <sup>ème</sup> journée	<b>US JOUE LES TOURS</b> – ESVI VEIGNE – EXEMPT
	<b>DREUX AC</b> – US ORLEANS – USM SARAN
	<b>ES NOGENT LE ROI</b> – UP ILLIERS – ESCALE ORLEANS
<b>14/15 Avril 2018</b> 4 <sup>ème</sup> journée	<b>US ORLEANS</b> – ESVI VEIGNE – ES NOGENT LE ROI
	<b>UP ILLIERS</b> – USM SARAN - EXEMPT
	<b>ESCALE ORLEANS</b> – US JOUE LES TOURS – DREUX AC
<b>2/3 Juin 2018</b> Finale	<b>TOURNOI A 3 AVEC LES PREMIERS DE CHAQUE POULE A, B ET C (lieu à déterminer)</b>

**POULE C**

- 1/ AC ISSOUDUN
- 2/ BLERE VAL DE CHER
- 3/ BOURGES HB 18
- 4/ VAL D'AUBOIS
- 5/ CSM SULLY
- 6/ CHAMBRAY THB
- 7/ HBC TOURY
- 8/ J3 AMILLY
- 9/ EXEMPT

<b>DATES</b>	<b>LE PREMIER NOMME RECOIT</b>
<b>20/21 Janvier 2018</b> 1 <sup>ère</sup> Journée	<b>AC ISSOUDUN</b> – BLERE VAL DE CHER – BOURGES HB 18
	<b>VAL D'AUBOIS</b> – CHAMBRAY THB – CSM SULLY
	<b>HBC TOURY</b> – J3 AMILLY – EXEMPT
<b>17/18 Février 2018</b> 2 <sup>ème</sup> journée	<b>CHAMBRAY THB</b> – AC ISSOUDUN – HBC TOURY
	<b>BLERE VAL DE CHER</b> – VAL D'AUBOIS – J3 AMILLY
	<b>CSM SULLY</b> – BOURGES HB 18 – EXEMPT
<b>17/18 Mars 2018</b> 3 <sup>ème</sup> journée	<b>AC ISSOUDUN</b> – VAL D'AUBOIS – EXEMPT
	<b>J3 AMILLY</b> – BOURGES HB 18 – CHAMBRAY THB
	<b>HBC TOURY</b> – BLERE VAL DE CHER – CSM SULLY
<b>14/15 Avril 2018</b> 4 <sup>ème</sup> journée	<b>BOURGES HB 18</b> – VAL D'AUBOIS – HBC TOURY
	<b>BLERE VAL DE CHER</b> – CHAMBRAY THB – EXEMPT
	<b>CSM SULLY</b> – J3 AMILLY – AC ISSOUDUN
<b>2/3 Juin 2018</b> Finale	<b>TOURNOI A 3 AVEC LES PREMIERS DE CHAQUE POULE A, B ET C (lieu à déterminer)</b>

**AMENAGEMENT DES REGLES :**

## **Proposition du service « excellence sportive » de la ligue Centre-Val de Loire de Handball**

**Objectif** : Développer qualitativement les championnats régionaux afin de préparer au mieux nos jeunes joueurs et joueuses aux exigences du haut niveau.

La terminologie « joueurs » sera utilisée tout au long de ce document pour les notions de « joueurs » et « joueuses ».

### **Pourquoi aménager les règles de jeu dans nos championnats régionaux ?**

En nous appuyant sur l'« approche écologique » de l'apprentissage, le comportement des individus émergerait de l'interaction de ces derniers aux contraintes de l'environnement. En effet, pour Famose (*1990, Apprentissage moteur et résolution problème*), l'individu apprend en se confrontant à un environnement particulier qui l'amène progressivement à modifier sa pratique pour s'adapter aux exigences de la situation.

Dès lors, nous faisons l'hypothèse qu'en mettant en place un environnement particulier grâce à l'aménagement de certaines règles, nous parviendrons progressivement à obtenir de nos jeunes en formation les comportements favorables à l'atteinte du haut niveau.

### **Arbitrage :**

Afin que les rencontres se déroulent dans de bonnes conditions, nous invitons les clubs à sensibiliser leurs jeunes arbitres aux règles aménagées. Ces aménagements ont également pour objectif d'améliorer la lecture du jeu de ces jeunes arbitres en les confrontant à différentes défenses et modalités de jeu.

Les aménagements de règles proposées ci-dessous ont pour objectif de développer chez nos jeunes joueurs les savoir-faire indispensables pour évoluer au plus haut niveau. Ces aménagements répondent à la mise en place d'un continuum de formation allant du jeu des -10 ans à celui des adultes.

## Les aménagements des règles de jeu proposés :

**Temps de jeu :** - 3 x 12 minutes (pause de 5 minutes entre chaque tiers-temps) en match sec

- 3 x 9 minutes (pause de 5 minutes entre chaque tiers-temps) en tournoi

**Espace de jeu :** - Terrain normal

**Engagement :** - Tirage au sort effectué au début du 1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> tiers temps

**Effectif sur la feuille de match :** - Maximum 12 joueurs

**Effectif Sur le terrain :** - 1<sup>e</sup> Tiers-temps : - Maximum 6 Joueurs + 1 Gardien

- 2<sup>e</sup> Tiers-temps: - Maximum 5 Joueurs + 1 Gardien

- 3<sup>e</sup> Tiers-temps : - Maximum 6 Joueurs + 1 Gardien

**Ballon :** - Taille 0 Ballon cuir souple (être vigilant au sur-gonflage)

**Temps morts :** - 2 temps mort par équipe et par match (gestion libre de ses deux TO)

**Temps d'exclusion :** - 1 minute

**Gardiens de but :** - Utiliser au minimum deux gardiens de but par rencontre (1 même GB ne peut pas jouer dans les buts plus de deux 1/3 temps)

## Formes de jeu :

**1<sup>er</sup> tiers-temps :** Rappel : Jeu avec maximum 6 joueurs + 1 gardien par équipe

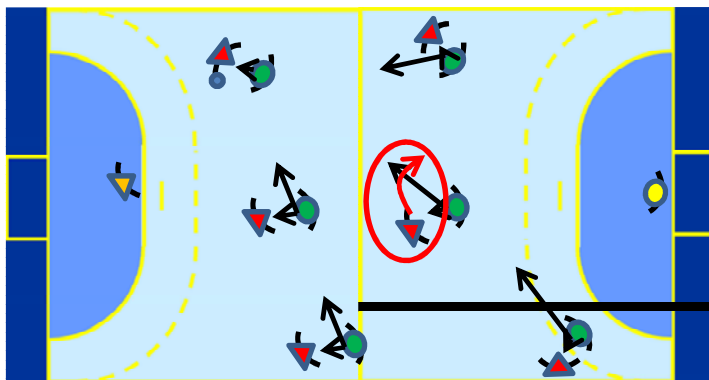
**Défense : Dispositif et système :** - défense Homme à Homme sur tout le terrain (avec changement) (*chaque joueur a la responsabilité d'un adversaire direct qui varie en fonction des déplacements des attaquants*)

**Attaque :** - Jeu libre : sensibilisation à l'utilisation d'un joueur en appui secteur central lors des montées de balle (passe-et-va, passe-et-suit...)

**Engagement :** - Engagement du GB dans sa zone sans coup de sifflet de l'arbitre. Les défenseurs se situent en dehors des 9 mètres

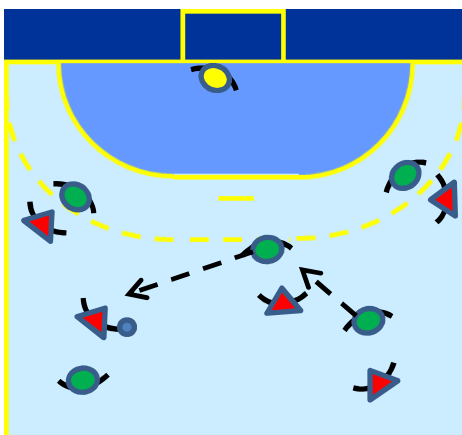
**Défense :** défense Homme à Homme sur tout le terrain

C'est un système défensif dans lequel chaque joueur a la responsabilité d'un adversaire direct. Chaque défenseur doit essayer de se remettre en jeu par rapport à la balle, c'est à dire entre son but et son adversaire direct, et sans être « au delà du ballon ».



Défense : Se placer entre son adversaire et le but tout en prenant en compte la balle pour la récupérer ou aider son partenaire proche.

Attaque : Sensibiliser les joueurs à l'utilisation d'un joueur en appui lors des montées de balle.



Si un défenseur est derrière l'attaquant en « poursuite », un partenaire mieux placé doit flotter et changer.

**2<sup>ème</sup> tiers-temps** : Rappel : Jeu avec maximum 5 joueurs + 1 gardien par équipe.

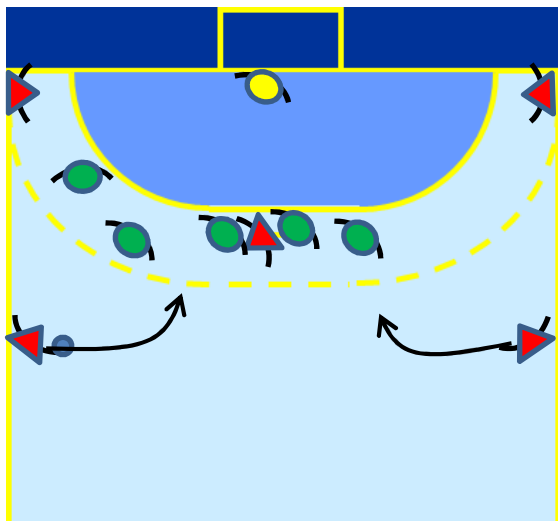
**Défense** :

**Dispositif** : défense alignée 0-5 (avec possibilité de se désaligner pour sortir sur le porteur de balle ou dissuader une transmission)

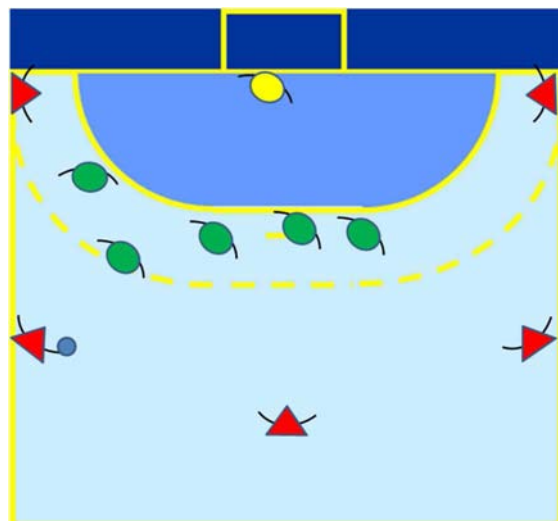
**Système** : libre : Zone (organisé par rapport à la circulation de balle en privilégiant le surnombre défensif côté balle) ou Homme à Homme (avec flottement, alignement et changement) (chaque joueur a la responsabilité d'un adversaire direct qui varie en fonction des déplacements des attaquants)

**Attaque** : Jeu libre : avec Demi-centre ou avec Pivot (ou avec DC au départ et une entrée en pivot)

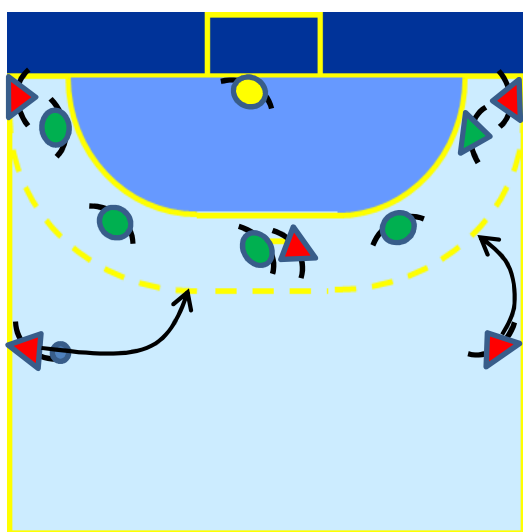
**Engagement** : Engagement du milieu de terrain après chaque but avec coup de siffle de l'arbitre.



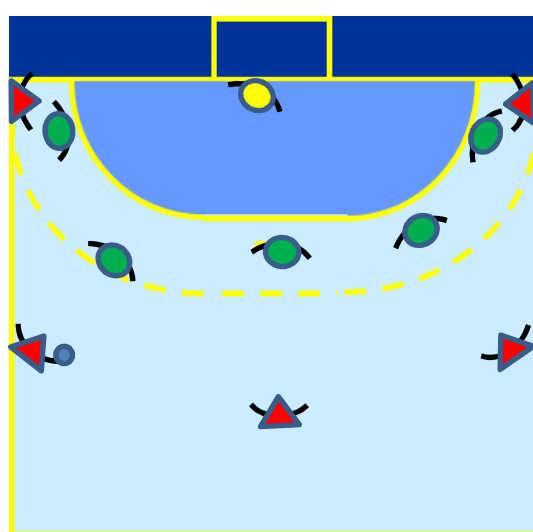
**Défense** : 0-5 de zone  
**Attaque** : avec 1 Pivot



**Défense** : 0-5 de zone  
**Attaque** : avec 1 Demi-centre



**Défense** : 0-5 Homme à Homme  
**Attaque** : avec 1 Pivot



**Défense** : 0-5 Homme à Homme  
**Attaque** : avec 1 Demi-centre

**Intérêts de ces formules de jeu** :

- Favoriser le jeu sans ballon et la circulation de la balle pour prendre de vitesse la défense adverse ;
- Permettre aux grands gabarits de s'exprimer en leur laissant davantage de temps pour s'organiser ;
- Favoriser les tirs à mi-distance et les tirs au travers ;
- Possibilité de travailler sur le poste de pivot et d'utiliser un encrage fort dans la défense adverse ;
- Amener les joueurs à solliciter une motricité spécifique pour déborder leur adversaire direct sur petit espace ;
- Amener les équipes à élaborer et à mettre en œuvre un réel projet de montée de balle collective ;
- Favoriser le jeu en lecture des gardiens en leurs laissant davantage de temps pour prendre des informations, se placer et effectuer leurs parades (permet d'avantager les gardiens de grand gabarit qui ont une envergure plus importante, facteur d'efficacité lorsque le placement est correctement effectué).

**3<sup>ème</sup> tiers-temps** : Rappel : Jeu avec maximum 6 joueurs + 1 gardien par équipe

**Défense** : Dispositif et système : - défense Homme à Homme sur ½ terrain (avec changement) (*chaque joueur a la responsabilité d'un adversaire direct qui varie en fonction des déplacements des attaquants*)

**Attaque** : - Jeu libre : sensibilisation à l'utilisation d'un joueur en appui secteur central lors des montées de balle (passe-et-va, passe-et-suit...)

**Engagement** : Engagement du milieu de terrain après chaque but avec coup de siffle de l'arbitre.

### Intentions recherchées par la mise en place des règles aménagées

Règles aménagées	Intentions
Temps d'exclusion de 1 min	- Amener les défenseurs à jouer sur la trajectoire de la balle et éviter les fautes grossières dangereuses pour le porteur de balle ou les comportements antisportifs.
Utiliser au minimum 2 gardiens de but par match (1 même GB ne peut pas jouer dans les buts plus de 2 1/3 temps)	- Permettre à tous les joueurs de découvrir les différents postes de jeu - Amener les joueurs ayant des prédispositions physiques pour le poste de gardien à découvrir ce poste.
Mettre en place 2 TO par équipe et par match (au lieu de 1 par équipe et par tiers-temps)	- Ne pas trop allonger la durée des matchs.
1 <sup>er</sup> tiers-temps : jeu en 7 c 7 avec engagement depuis le gardien	- Attaque : Amener les joueurs à jouer vite vers l'avant avec suffisamment d'espaces pour leur permettre de lire, choisir et agir de manière pertinente. - Défense : travailler sur les intentions de récupération du ballon : Presser, dissuader, intercepter ou aider.
2 <sup>ème</sup> tiers-temps : jeu en 6 c 6 avec défense 0-5	- Intégrer la notion de jeu sur petit espace et préparer les joueurs au jeu des -14 ans.
3 <sup>ème</sup> tiers-temps : Jeu en 7 c 7 avec engagement depuis le milieu de terrain	- Inciter les défenseurs à défendre dans leur moitié de défense et donc se rapprocher du jeu sur petit espace pour l'attaque. - Inciter les défenseurs à collaborer sur les changements de joueur et ainsi éviter les défenses individuelles en strictes.
Sensibilisation à l'utilisation d'un joueur en appui lors de la montée de balle	- Inciter les attaquants à prendre des informations vers l'avant et ainsi les former aux prémices du jeu avec le pivot en attaque placée.



## 🚩 CHAMPIONNATS REGIONAUX MOINS DE 16 ET MOINS DE 14 ANS MASCULINS 2<sup>ème</sup> PHASE

Nous vous informons que les Championnats Régionaux Jeunes cités en objet sont créés sur Gest'Hand. De ce fait, nous vous demandons de bien vouloir saisir dès à présent les conclusions de rencontre afin que les clubs adverses prennent leur disposition pour organiser au mieux leur déplacement.

**Attention ! Nous avons avancé au calendrier général la journée 9 au 21/22 Avril 18** (date initiale le 5/6 Mai, période de vacances scolaires).

## 🚩 CHAMPIONNATS TERRITORIAUX MOINS DE 18 ANS MASCULINS ET FEMININS 2<sup>ème</sup> PHASE

Fin de la première partie du championnat et nous allons de suite nous lancer dans la deuxième avec :

**En Féminines :** 1 Poule EXCELLENCE à 6

1 Poule HONNEUR à 6

2 Poules en 1<sup>ère</sup> DIVISION à 6

5 Poules en 2<sup>ème</sup> DIVISION avec les 29 équipes restantes soit 53 équipes.

**En Masculins :** 1 Poule EXCELLENCE à 6

2 Poules HONNEUR à 6

2 Poules en 1<sup>ère</sup> DIVISION à 5

3 Poules en 2<sup>ème</sup> DIVISION avec les 14 équipes restantes plus l'arrivée de l'équipe 2 de la SMOC ST JEAN

DE BRAYE, soit 43 équipes, les Féminines l'emportent.

**Attention !** Nous vous informons que nous avons avancé au calendrier général des Moins de 17 Ans Féminins la journée 9 au 21/22 Avril 18 (date initiale le 5/6 Mai, période de vacances scolaires).

De plus, les rencontres sont créées sur Gest'Hand. De ce fait, nous vous demandons de bien vouloir saisir dès à présent les conclusions de rencontre afin que les clubs adverses prennent leur disposition pour organiser au mieux leur déplacement et que les CDA si concernées effectuent au plus tôt les désignations des arbitres (**1<sup>ère</sup> journée le 27/28 Janvier 2018**).

## 🚩 MODIFICATIONS DE RENCONTRES - MATCHS REPORTEES OU AVANCES OU INVERSEES

\* CHAMBRAY THB – ST AVERTIN S en T-17F 2P 1D PB inversé

J3 : WE du 10/11 Février 18

J8 : Le WE du 14/15 Avril 18

\* UP ILLIERS – USM SARAN en R-12M PA inversé

J4 : WE du 14/15 Avril 18

\* US JOUE/VEIGNE – E VIERZON S en T-18M 2Phase Excellence inversé

J1 : WE du 27/28 Janvier 18

J6 : Le WE du 24/25 Mars 18

## 🚩 AMENDE POUR RETARD DANS L'EXPORT DE LA FEUILLE DE MATCH

### WEEK-END DU 16/17 DECEMBRE 2017

Conformément à l'Article 9B du Règlement Général des Championnats de la L.C.H.B., une pénalité de :

**Sanction :** \* feuille de match électronique non exportée avant minuit pour les rencontres programmées le samedi et avant 20 heures pour les rencontres programmées le dimanche : Amende de **10 Euros**.

\* exportée au delà du 3<sup>ème</sup> jour ouvrable suivant la rencontre : Amende de **30 Euros**.

Championnat	Match	Affiliation	Club	Total
R-16M 1 <sup>ère</sup> Phase PC	AC ISSOUDUN – HBC GIEN LOIRET	36002	AC ISSOUDUN	10€
R-14M 1 <sup>ère</sup> Phase PB	EC ORLEANS/ESCALE – SMOC ST J. DE BRAYE	45007	EC ORLEANS	10€

## 3. COMMISSION REGIONALE DE DISCIPLINE

### 🚩 REUNION DU MERCREDI 29 NOVEMBRE 2017

La Commission, suite à sa réunion du Mercredi 29 Novembre 2017 - Rue André Dessaux – Fleury, inflige :

Dossier N° 1 \* 2 dates de suspension - Du 20/01/18 au 28/01/18

- Joueur d'AMHANDA

Motif : Attitude incorrecte.

Dossier N° 2 \* Sans suite

- Officiel responsable US SELLES/CHER

Dossier N° 3 \* 1 date de suspension avec sursis

- Joueur/Capitaine de US ST FLORENT

Motif : Irrégularité grossière.

Dossier N° 4 \* 2 dates de huis clos dont 1 avec sursis - Week-End du 20/21 Janvier 18

- Club pour public de ST AVERTIN

Motif : Envahissement de l'aire de jeu par une personne du public.

Dossier N° 5 \* 2 dates de suspension dont 1 avec sursis - Week-End 20/21 Janvier 18

- Joueur de l'US LA FERTE

Motif : Attitude incorrecte.

\*\*\*\*\*

### 🚩 RENCONTRE A HUIS CLOS

La Commission Territoriale de Discipline a infligé au club de ST AVERTIN SPORTS une rencontre à huis clos comptant pour la 9<sup>ème</sup> journée de Championnat Honneur Régional Masculin Poule B : **ST AVERTIN SPORTS – FL ST AIGNAN** le Samedi 20 Janvier 2018 à 21 heures. Voir article 101 des règlements généraux FFHB 2017/2018 pour un match à huis clos

## 4. INFO F.F.H.B.

### 🚩 CANDIDATURE – ORGANISATION FINALITES MOINS DE 18 ANS FEMININS 17/18

La FFHB nous informe qu'après délibération de la Commission et validation du Bureau Directeur, la candidature de l'US VENDOME HB a été retenue pour l'organisation des Championnats de France «ELITE» et «EXCELLENCE» moins de 18 ans féminins programmés les 02 et 03 juin 2018.